RESIDENCE DU RUANDA "ERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 21 mars 1951.

Nº 633/Agri.Chasse

OBJET:

Renseignements chasse.



Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre n°52/1301/Agri/Chasse du 8 mars 1951,

j'ai l'honneur de vous faire parvenir les renseignements suivants:

- 1º Nombre de permis de port d'armes délivrés:
 - a) aux non indigènes :

b) aux indigènes : néant.

2º Nombre d'autorisations individuelles de chasse délivrées aux indigènes : néant.

L'Administrateur Chef de Territoire, p.o.Le Comptable Territorial, A. STRIJBÓS,

A Monsieur le Chef du Service de l'Agriculture et de la Colonisation